

Règlement de l'épreuve

1 Objet

Le Raid Briz'Cou est une épreuve sportive chronométrée qui associe du VTT, du trail, de la course d'orientation, une épreuve de tir, et d'autres épreuves surprises.

L'édition 2026 se déroulera le **dimanche 5 avril 2026 à Autun (71)**.

2 L'organisateur

Le Raid Briz'Cou est organisé par l'Association Sportive de Pleine Nature d'Autun (ASPeN). Il s'agit d'une association loi 1901 sise Base de Loisirs Marcel Lucotte, Route de Chalon, 71400 Autun.

3 Épreuves et conditions de participation

Deux formules sont proposées.

3.1 Le Mini Raid Briz'Cou

Cette épreuve s'adresse aux enfants de cycle 2 (CP - CE1- CE2 : enfants nés en 2017, 2018 et 2019) et Cycle 3 (CM1 - CM2 : enfants nés en 2016 et 2015).

Les enfants s'inscrivent pour participer à une course de 4 épreuves : VTT, Course d'Orientation, course à pied et une épreuve surprise.

2 distances seront prévues en fonction de l'âge des coureurs :

- pour les élèves de Cycle 3 (CM1/CM2) : 4km 200 de VTT, course d'orientation, 900m de course à pied, épreuve surprise.
- pour les élèves de Cycle 2 (CP/CE1/CE2) : 2km100 de VTT, course d'orientation, 600m de course à pied, épreuve surprise.

Ce Mini Raid se fait par équipe de 2 jeunes, mixte ou non, de la même catégorie d'âge.

Ravitaillement à l'arrivée uniquement.

3.2 Le Grand Raid Briz'Cou

Cette course est ouverte aux personnes nées en 2014 ou avant.

Elle se court en binôme, mixte ou non, ou en solo. **Les enfants nés entre 2011 et 2014 devront impérativement courir en binôme avec un adulte.**

La course comprend 4 épreuves enchaînées : du VTT, du tir, de la course d'orientation et du trail.
La distance des épreuves de VTT et de trail est laissée au libre choix des concurrents au fur et à mesure du parcours, sur le principe de boucles optionnelles qui infligent un temps de pénalité si elles ne sont pas faites.

Leur parcours est balisé dans son intégralité.

	Distance 1	Distance 2	Distance 3
VTT	17,10 km	21,8 km	28,8 km
D+	329 m	422 m	672 m
Pénalité	Précisé le jour J	Précisé le jour J	/
Trail	5,2 km	11,8 km *	
D+	91 m	294 m *	
Pénalité	Précisé le jour J	/	

(*) Donnée à titre indicatif, car la boucle optionnelle de trail est un peu particulière. Elle mélange une épreuve de trail et d'orientation. On a appelé ça « free trail » (ou « trail libre »). Un itinéraire jalonné est proposé mais vous avez une carte IOF et vous êtes libres de couper le parcours comme bon vous semble pour raccourcir la distance.

La course d'orientation est réalisée sur carte IOF (norme CO officielle). Il s'agit d'une course au score, où chaque balise non pointée inflige une pénalité précisée le jour de la course.

L'épreuve de tir (sarbacane) est réalisée hors chrono. Chaque équipe dispose de 6 fléchettes à placer dans la cible.

Pour chaque tir raté, un tour de pénalité en vélo devra être réalisé par un membre de l'équipe (relais possible si plusieurs tours à faire). Ces tours de pénalités sont réalisés sous chrono.

Deux ravitaillements (solide et liquide) sont proposés :

- Sur l'épreuve de VTT, si choix de la distance 2 ou 3
- A l'issue de l'épreuve de VTT.
- A l'issue de la course.

Portes horaires

Des barrières horaires sont fixées au départ de chaque section de parcours. Toute équipe qui se présente après la barrière horaire ne pourra pas prendre le départ de la section.

4 Inscription

4.1 Conditions d'inscription

L'inscription au Raid Briz'cou est réalisée auprès de notre partenaire Engage Sport avant le 3 avril 2026 à 23h59.

Les inscriptions sur place seront possibles le jour J, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions ne sont confirmées qu'après validation par l'organisateur, sous réserve que les participants :

- se soient acquittés des droits d'inscription
- aient fourni un [Formulaire Info Santé](#) de la Fédération Française de Triathlon pour les personnes majeures, ou un [questionnaire santé](#) pour les personnes mineures, ou un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des raids multi-sports en compétition (ou course à pied et VTT en compétition).
- se soient engagés à se conformer au présent règlement.

4.2 Tarifs

4.2.1 Grand Raid

Les tarifs d'inscription sont :

- **En duo : 70 €/équipe**
- **En solo : 40 €/personne**

Ce tarif comprend la participation à la course ainsi qu'un repas chaud à l'arrivée.

Une majoration de 5 €/personne sera appliquée à partir 19 mars 2026.

Une réduction de 15 €/personne est accordée aux mineurs et aux étudiants (sur présentation d'un justificatif).

Nombre d'équipes maximum (solo ou duo) : 120.

4.2.2 Mini Raid

Le tarif de l'inscription est de 10 €/équipe.

Ce tarif comprend la participation à la course ainsi qu'une crêpe à l'arrivée.

Nombre d'équipes maximum : 30

4.3 Conditions de remboursement et d'annulation

4.3.1 Par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de raccourcir, de modifier, ou d'annuler l'épreuve pour tout ou partie des participants, en particulier afin d'assurer la sécurité de l'évènement.

En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

Le départ de la course peut être refusé à tout concurrent qui ne satisfait pas au présent règlement. Dans un tel cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

4.3.2 Par les participants

Tout participant peut annuler sa participation en le notifiant auprès de l'organisateur. Celle-ci donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription :

- à 100 % si elle a lieu plus d'un mois avant le départ ou en cas de force majeure (raison médicale, etc. et sur présentation d'un justificatif)
- à 50 % si elle a lieu plus de 15 jours avant le départ
- à 0 % moins de 15 jours avant le départ.

5 Participants

Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve et aux directives de l'organisation, avant pendant et après le raid, ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés (respect de la faune, de l'environnement, du code de la route, assistance à personne en danger, etc.).

Une partie de l'épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation. Il est impératif de respecter strictement le code de la route, de tenir la droite de la chaussée (sauf signalisation contraire de l'organisateur), aussi bien en vélo qu'à pied, et de se conformer aux directives des signaleurs lors des traversées de voies.

Pour les épreuves se courant en binôme, les deux concurrents doivent rester ensemble tout au long de l'épreuve.

La préservation et la gestion des équilibres écologiques et naturels sont des priorités absolues. Et c'est dans cet esprit que chaque personne devra évoluer sur le raid.

5.1 Matériel obligatoire

Au départ de la course, chaque participant doit être en possession de:

- un VTT ou vélo type gravel avec des pneus adaptés, sans assistance électrique
- un casque dont le port est obligatoire, jugulaire attachée et ajustée, durant toute l'épreuve de VTT
- vêtements adaptés à la météo et à l'activité
- un dossard fourni par l'organisation

Matériel spécifique pour le Grand Raid

Chaque équipe doit être équipée de:

- un système d'hydratation
- une couverture de survie
- un sifflet
- un téléphone portable chargé

Les systèmes de traction sont autorisés. Ils doivent être largable à tout moment et ne pas être utilisés en descente.

La boussole est recommandée pour les épreuves d'orientation, ainsi qu'un kit de réparation pour le vélo.

5.2 Responsabilité

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel.

L'organisation ne peut pas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les affaires personnelles des participants sont de la responsabilité des pratiquants en dehors des zones gérées par l'organisateur.

6 Assurance

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, auprès du GAN, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve.

Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Il appartient aux concurrents de souscrire s'ils le souhaitent une police d'assurance de ce type.

Chaque participant doit souscrire une assurance responsabilité civile afin de couvrir les dommages aux personnes et aux biens qu'il pourrait commettre dans le cadre de l'épreuve, et s'assurer pour les dommages susceptibles de l'atteindre personnellement (incapacité permanente, accident corporel des participants ou détérioration du matériel).

Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultants de sa participation au Raid.

7 Droit à l'image

En participant au Raid Briz'cou, le pratiquant s'expose en public, et admet de par sa présence, que son image puisse être utilisée sans son consentement explicite. Les photos et vidéos pourront être utilisées et diffusées sur les supports de communication de l'organisateur.

8 Classement

8.1 Chronométrage

8.1.1 Mini Raid

La départ est donné en masse par catégorie d'âge. Le chronométrage est réalisé sans arrêt du début à la fin de l'épreuve. Seule l'épreuve surprise est réalisée hors chrono à l'issue de la course et est sans influence sur le classement.

8.1.2 Grand Raid

Le départ est donné en décalé selon l'ordre de départ fixé par l'organisation.. Le chronométrage est réalisé à l'aide de puces électroniques. Les concurrents valident les différentes épreuves ou sections

d'épreuves en pointant des balises électroniques avec leur puce. Tout boîtier non validé entraîne une pénalité de temps, variable pour chaque boîtier, et qui sera précisée le jour de la course.

8.2 Catégories

Les trois premières places des 11 catégories suivantes seront récompensées :

- Mini Raid Cycle 2
 - Fille
 - Garçon
 - Mixte
- Mini Raid Cycle 3
 - Fille
 - Garçon
 - Mixte
- Grand Raid Duo
 - Femme
 - Homme
 - Mixte
- Grand Raid Solo
 - Femme
 - Homme

8.3 Challenge inter-entreprise

Un challenge inter-entreprise récompensera l'entreprise qui aura le plus de participants au départ.

8.4 Épreuve bonus

Une épreuve bonus spécial Pâques dont les modalités seront dévoilées le jour de l'épreuve donnera lieu à des récompenses.